



## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

<b>Identificateur de produit</b>	40810PC-FR
<b>Identité du produit</b>	Slide Econo-Spray 3 Food Approved Mold Release
<b>Autres moyens d'identification;</b>	Slide Econo-Spray 3 Food Approved Mold Release Aucun

### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillé

Démoulage industriel

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

<b>Nom de la société</b>	Slide Products Inc. 430 Wheeling Road Wheeling, IL 60090
<b>Initial Supplier Identifier:</b>	CETTE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ EST PAS CONFORME SAUF ADRESSE DU CANADA EST UTILISÉ VEUILLEZ CONTACTER UN DISTRIBUTEUR CANADIEN POUR LE FICHIER FDS ENTièrement CONFORME
<b>Secours</b>	
<b>Téléphone No</b>	Emergency Telephone INFOTRAC 1-352-323-3500 (International) 1-800-535-5053 (North America)
<b>Service clientèle:</b>	Phone: 1-847-541-7220 Fax: 1-847-541-7986

## 2. Identification des dangers du produit

### Classification de la substance ou du mélange

Gaz extrêmement inflammable.

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous leffet de la chaleur.

Provoque une irritation cutanée.

L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Éléments d'étiquetage****Danger**

Gaz extrêmement inflammable.

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Provoque une irritation cutanée.

L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**[Prévention]:**

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.

Se laver soigneusement après manipulation.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection, une protection des yeux, une protection du visage.

**[Réponse]:**

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON, un médecin ou un médecin en cas de malaise.

EN CAS D'IRRITATION CUTANÉE: consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger.

Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

**[Stockage]:**

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Garder sous clef.

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

**[Disposition]:**

Éliminer les contenus, le conteneur conformément aux réglementations locales, nationales.

### 3. Composition / informations sur les composants

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens du Règlement sur les produits dangereux.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	Classification	Remarques *
Heptane Numéro CAS: 0000142-82-5 Synonymes : Heptane	45 - 70	Flam. Liq. 2;H225 Asp. Tox. 1;H304 peau Irrit. 2;H315 STOT SE 3;H336 Aquatic Acute 1;H400 Aquatic Chronic 1;H410	Pas de données disponibles.
Petroleum gases, liquefied Numéro CAS: 0068476-86-8 Synonymes : Petroleum gases, liquefied	30 - 60	Press. Gas;H280 Flam. Gas 1;H220	Pas de données disponibles.
Polypropylene glycol, monobutyl ether Numéro CAS: 0009003-13-8 Synonymes : Polypropylene glycol monobutyl ether	7 - 13	Non Classé	Pas de données disponibles.

La concentration réelle ou l'intervalle de concentration est retenu comme un secret commercial.

\*[PBT/vPvB] - Substance PBT ou vPvB

L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

### 4. Premiers secours

#### Description des premiers secours

**Généralités** En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

**Inhalation** Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

**Yeux** Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

**Peau** Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ou de diluants.

**Ingestion** En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

### **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

**Résumé** Traiter de manière symptomatique L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparations au delà des limites d'expositions indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. Voir la section 2 pour plus de détails.

**Inhalation** L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

**Peau** Provoque une irritation cutanée.

## **5. Mesures de lutte contre l'incendie**

### **Moyens d'extinction**

Recommandations: mousse résistant aux alcools, CO<sup>2</sup>, poudres, eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés: A ne pas utiliser: jet d'eau.

### **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Produits de décomposition dangereux: Les températures élevées et les incendies peuvent produire des substances toxiques comme le monoxyde de carbone et dioxyde de carbone. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.

### **Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive équipé d'un masque complet et des vêtements de protection. Les personnes sans protection respiratoire doivent quitter les lieux. Porter un appareil respiratoire autonome pendant le nettoyage suivant immédiatement l'incendie. Ne pas fumer.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

### **Précautions pour la protection de l'environnement**

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

### **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ventiler les locaux et éviter d'inhaler les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans la rubrique 8.

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

Nettoyer de préférence avec un détergent; éviter l'utilisation de solvants.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

## 7. Manipulation et stockage

### **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Manipuler les emballages prudemment pour éviter les dommages.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention]:

### **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Matières incompatibles: Agents oxydants et acides forts.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Stockage]:

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune information disponible

**8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle**

**Paramètres de contrôle**

**Exposition**

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
0000142-82-5	Heptane	ACGIH	TWA: 400 ppm STEL: 500 ppm
Alberta	400 ppm TWA; 1640 mg/m <sup>3</sup> TWA 500 ppm STEL; 2050 mg/m <sup>3</sup> STEL		
Colombie-Britannique	400 ppm TWA 500 ppm STEL		
Manitoba	400 ppm TWA (listed under Heptane, all isomers) 500 ppm STEL (listed under Heptane, all isomers)		
Nouveau-Brunswick	400 ppm TWA; 1640 mg/m <sup>3</sup> TWA 500 ppm STEL; 2050 mg/m <sup>3</sup> STEL		
Terre-Neuve-et-Labrador	400 ppm TWA (listed under Heptane, all isomers) 500 ppm STEL (listed under Heptane, all isomers)		
Nouvelle-Écosse	400 ppm TWA (listed under Heptane, all isomers) 500 ppm STEL (listed under Heptane, all isomers)		
Territoires du Nord-Ouest	400 ppm TWA 500 ppm STEL		
Nunavut	400 ppm TWA 500 ppm STEL		
Ontario	400 ppm TWA 500 ppm STEL (listed under Heptane, all isomers)		
Île-du-Prince-Édouard	400 ppm TWA (listed under Heptane, all isomers) 500 ppm STEL (listed under Heptane, all isomers)		
Québec	400 ppm TWA <sup>EV</sup> ; 1640 mg/m <sup>3</sup> TWA <sup>EV</sup> 500 ppm STEV; 2050 mg/m <sup>3</sup> STEV		
Saskatchewan	400 ppm TWA 500 ppm STEL		
Yukon	400 ppm TWA; 1600 mg/m <sup>3</sup> TWA 500 ppm STEL; 2000 mg/m <sup>3</sup> STEL		
0009003-13-8	Polypropylene glycol monobutyl ether	ACGIH	Aucune limite établie
Alberta	Aucune limite établie		
Colombie-Britannique	Aucune limite établie		
Manitoba	Aucune limite établie		
Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie		



**Safety Data Sheet**  
**Slide Econo-Spray 3 Food**  
**Approved Mold Release**

**Date de révision de la fiche**  
**signalétique: 11/02/2023**

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie		
Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie		
Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie		
Nunavut	Aucune limite établie		
Ontario	Aucune limite établie		
Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie		
Québec	Aucune limite établie		
Saskatchewan	Aucune limite établie		
Yukon	Aucune limite établie		
0068476-86-8	Petroleum gases, liquefied		
Alberta	Aucune limite établie		
Colombie-Britannique	Aucune limite établie		
Manitoba	Aucune limite établie		
Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie		
Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie		
Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie		
Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie		
Nunavut	Aucune limite établie		
Ontario	Aucune limite établie		
Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie		
Québec	Aucune limite établie		
Saskatchewan	Aucune limite établie		
Yukon	Aucune limite établie		

**Contrôles de  
l'exposition**

**Respiratoire**

Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des respirateurs appropriés et homologués. Pour une protection maximale lors de la pulvérisation de ce produit il est recommandé d'utiliser un filtre de combinaison multicouche, par exemple le type ABEK1.

Dans les espaces confinés, porter un appareil respiratoire à air frais ou comprimé.

**Yeux**

Lunettes de sécurité de protection recommandées

**Peau**

Eviter le contact avec la peau. Porter gants en PVC ou en caoutchouc pour garder le contact de la peau à un minimum. Reportez-vous aux recommandations du fabricant quant à la convenance de tous les gants utilisés.

**Contrôles  
d'ingénierie**

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

**Autres  
pratiques de  
travail**

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails.



## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Aspect</b>	Clair Aérosol pressurisé distribué sous forme de brouillard.
<b>Odeur</b>	Non disponible
<b>Seuil olfactif</b>	Aucune information disponible
<b>pH</b>	Aucune information disponible
<b>Point de fusion / point de congélation (°C)</b>	Aucune information disponible
<b>Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)</b>	70 °C / 159 °F
<b>Point d'éclair</b>	Not available
<b>Taux d'évaporation</b>	Faster than ether
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Gas
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	<b>Limite inférieure d'explosivité:</b> 7.5 %  <b>Limite supérieure d'explosivité:</b> 1.2 %
<b>Tension de vapeur (Pa)</b>	137 mm Hg
<b>Densité de vapeur</b>	Heavier than air
<b>Densité</b>	0.6288
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Aucune information disponible
<b>Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)</b>	Aucune information disponible
<b>Température d'auto-inflammation (°C)</b>	Aucune information disponible
<b>Température de dégradation (°C)</b>	Aucune information disponible
<b>Viscosité (cSt)</b>	Aucune information disponible
<b>Oxidising properties</b>	Aucune information disponible
<b>Explosive properties</b>	Aucune information disponible

### 9.2. Autres informations

Aucune autre information pertinente.

## 10. Stabilité et réactivité

### Réactivité

Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

### Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible

### Conditions à éviter

Chaleur excessive et flamme nue.

### Matières incompatibles

Agents oxydants et acides forts.

### Produits de décomposition dangereux

Les températures élevées et les incendies peuvent produire des substances toxiques comme le monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

## 11. Informations toxicologiques

### Toxicité aiguë

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparations au delà des limites d'expositions indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.



**Safety Data Sheet**  
**Slide Econo-Spray 3 Food**  
**Approved Mold Release**

**Date de révision de la fiche**  
**signalétique: 11/02/2023**

Ingrédient	Oral DL50, mg / kg	DL50 de la peau, mg / kg	Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
Heptane - (142-82-5)	{calcoral}	{CalcDerm}	{CalcInhV}	{CalcInhDM}	{CalcInhG}
Petroleum gases, liquefied - (68476-86-8)	{calcoral}	{CalcDerm}	{CalcInhV}	{CalcInhDM}	{CalcInhG}
Polypropylene glycol monobutyl ether - (9003-13-8)	{calcoral}	{CalcDerm}	{CalcInhV}	{CalcInhDM}	{CalcInhG}

### Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
0000142-82-5	Heptane	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
ACGIH	Aucune limite établie		
0009003-13-8	Polypropylene glycol monobutyl ether	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
ACGIH	Aucune limite établie		
0068476-86-8	Petroleum gases, liquefied	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
ACGIH	Aucune limite établie		

Classification	Catégorie	Description du danger
Toxicité Aiguë - Orale	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Cutanée	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Inhalation	---	Non applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée	2	Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	---	Non applicable
Sensibilisation respiratoire	---	Non applicable
Sensibilisation cutanée	---	Non applicable
Mutagénicité sur les cellules germinales	---	Non applicable
Cancérogénicité	---	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	3	L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	---	Non applicable



Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	---	Non applicable
Danger par aspiration	---	Non applicable

Voies d'entrée possibles:

**Symptômes et effets, aigus et différés::**

Traiter de manière symptomatique

**Inhalation** L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

**Peau** Provoque une irritation cutanée.

## 12. Informations écologiques

### Toxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 3 pour des données spécifiques.

### Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 poisson, mg/L	48 hr EC50 crustacés, mg/L	ErC50 algues, mg/L
Heptane - (142-82-5)	{CalcFish}	{CalcCrust}	{CalcAlgae}
Petroleum gases, liquefied - (68476-86-8)	{CalcFish}	{CalcCrust}	{CalcAlgae}
Polypropylene glycol monobutyl ether - (9003-13-8)	{CalcFish}	{CalcCrust}	{CalcAlgae}

### Persistence et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

### Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

### Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

### Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

### Autres effets néfastes

Aucune information disponible

### 13. Considérations relatives à l'élimination

#### Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Les déchets et les emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations en vigueur.

### 14. Informations relatives au transport

Lorsqu'il est expédié dans des conteneurs de 0,3 gallons (1 L) ou moins, ce matériau peut être reclassé conformément aux réglementations DOT 49 CFR 173.150 / IATA DGR instruction d'emballage Y341/ IMDG Code 3.4 comme : quantité limitée.

Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD.

	<b>TMD (transport terrestre national)</b>	<b>IMO / IMDG (transport maritime)</b>	<b>ICAO/IATA</b>
<b>Numéro ONU</b>	1950	UN1950	UN1950
<b>Nom d'expédition des Nations unies</b>	UN1950,Aerosols	Aerosols, Flammable, (each not exceeding 1 L capacity) (Heptane)	Aerosols, Flammable, (each not exceeding 1 L capacity) (Heptane)
<b>Classe(s) de danger pour le transport</b>	<b>Classe de danger TMD:2.1</b> <b>Sous-classe:</b> n'est pas applicable	<b>IMDG:2.1</b> <b>Sous-classe:</b> n'est pas applicable	<b>Classe d'aérien:2.1</b> <b>Sous-classe:</b> n'est pas applicable
<b>Groupe d'emballage</b>	n'est pas applicable	n'est pas applicable	n'est pas applicable

#### Dangers pour l'environnement

Polluant marin: Oui; ( Heptane )

#### Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible



## 15. Informations réglementaires

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17) et la FDS contient tous les renseignements exigés par ces règlements.

<b>NFPA</b>	<b>Risques pour la santé</b>	<b>Inflammabilité</b>	<b>Instabilité</b>	<b>Dangers particuliers</b>
	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé

### Liste intérieure des substances (LIS) du Canada :

Heptane

Petroleum gases, liquefied

Polypropylene glycol, monobutyl ether

### Liste extérieure des substances (LES):

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

## 16. Autres informations

Date de révision de la fiche signalétique

11/02/2023

<u>HMIS</u>	<u>Risques pour la santé</u>	<u>Inflammabilité</u>	<u>Dangers physiques</u>	<u>Protection individuelle</u>
	1	4	0	B

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, express ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est :

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Fin de la FISPQ**